



AIDE AU DISCERNEMENT PERSONNEL

EN COMMUNAUTE LOCALE

Visée : Soutenir un compagnon dans sa démarche de prise de décision pour faire un pas de plus dans sa vie sous le regard du Seigneur. Percevoir la grâce spécifique du compagnonnage.

Remarque : Même s'il est possible de vivre ce temps de discernement en 1 réunion, il est souvent profitable de le prévoir en 2 temps, et pour celui qui discerne et pour l'ensemble de sa communauté.

Déroulement sur 1 ou 2 réunions

Temps de mise en présence : silence, chant, musique ou mots d'introduction par l'animateur.

Prière :

- Psaume 139
- Demander la grâce de la communion fraternelle et du respect de la liberté de chacun

Première étape : (1^{ère} réunion, ou 1^{er} temps)

- Exposé de la situation par l'intéressé
- Temps de clarification : On pose des questions pour bien comprendre et pour saisir les réalités humaines, les enjeux, la portée spirituelle du problème.
- On essaie d'arriver à une formulation positive du choix à faire, c'est-à-dire à poser la question en termes d'alternative

Deuxième étape : (entre la 1^{ère} et la 2^{ème} réunion, ou au cours de la réunion)

- Prière personnelle de chacun (ou temps de silence pour intérioriser ce qui a été dit)
Se mettre dans une attitude de liberté intérieure et de communion avec l'intéressé
- Recherche des éléments ressentis comme positifs ou négatifs
Quels avantages pour l'intéressé à dire « oui » quels inconvénients à dire « oui » ?
Quels avantages à dire « non », quels inconvénients à dire « non » ?
Quel poids spirituel me semble avoir chacun des différents éléments (3) ?
- Dégager ce qui ressort, ce qui émerge de la réflexion.

Troisième étape : (lors de la 2^{ème} réunion, ou du dernier temps)

- Prière (si sur 2 réunions ; sinon, temps de silence)
- Partage de ce que chacun pense pouvoir dire à l'intéressé pour l'aider. Sans chercher à influencer sur sa décision et sans essayer de dire ce qu'il faut faire.

➤ **La décision est prise par le seul intéressé, soutenu par la prière de chacun.**

Pour aller plus loin :

- Ultérieurement, l'intéressé dit au groupe sa décision. Ainsi la communauté locale peut l'envoyer sur le chemin qu'il a choisi, le soutenir et évaluer régulièrement la mise en œuvre de cette décision. (DESE)